

www.valcourt.ca

Informateui









Le journal Municipal et Communautaire de Valcourt

Vie municipale

Fin des services à Valcourt

p. 10

Vie culturelle

Nouvelle visite au Musée

p. 13

Sport & Loisirs

Décorations pour le Festi-Val en neige

p. 16



Vie Municipale 3-10

Avis Public 3-8

Vente de véhicules Avis de consultation publique Réglement d'emprunt complémentaire

Travaux Publics 9

Centre anti-fraude 10

Fraude par échange de carte SIM

Vie Communautaire 11

Centre d'action bénévole L'Agenda de Valcourt

Vie Culturelle 12-13

Centre Culturel Musée

Mensuel d'information édité par la Ville de Valcourt

Directrice de publication : Manon Beauchemin Infographie et régie publicitaire : Jacinthe Charron

Maquette : évoé! 450.521.8291 Courriel :ville.valcourt@valcourt.ca

Si vous ne recevez pas L'Informateur, contactez le

450.532.1338

Vie Scolaire 15

Méchoui de L'Odyssée Le sport interscolaire à l'Odyssée Camp Jeunes Leaders

Sport & Loisirs 16-19

Patinage et Hockey libres Location de salles et plateaux Tournoi de hockey BRP Festi-Val en neige Club de patinage artistique Grand Prix

Heures d'ouverture de vos services

Hôtel de ville : 1155, rue St-Joseph, Valcourt JOE 2L0

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 13 h

Après-midi sur rendez-vous seulement

Téléphone : 450.532.3313 Télécopieur : 450.532.3424

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca Aréna : 1111, boul. des Cyprès

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 13 h

Après-midi sur rendez-vous seulement



AVIS PUBLIC

VENTE DE VÉHICULE

La Ville de Valcourt demande des soumissions publiques, à toutes personnes intéressées, pour l'achat des véhicules suivants:

VTT Canam Out65, année 2008

No identification: 3JBEGSJ188J000071

Prix de vente minimum: 1 000 \$

Informations complémentaires: 1070 heures et freins usés à 80%

Une estimation détaillée des réparations à effectuer est disponible sur demande, au 450-532-1352.

Motoneige Ski-doo Skandic WT, année 2010

No identification: YH2SFWAB7AR001491

Prix de vente minimum: 4 000 \$

Informations complémentaires: 4525 km, chenille en bon état, base de siège fissurée

Ces véhicules sont présentement au garage municipal, situé au 5581 chemin de l'Aéroport, Canton de Valcourt. Ils seront vendus, tel que vus, sans certificat d'inspection et sans aucune garantie.

Les intéressés qui désirent voir les véhicules et obtenir plus d'informations, doivent prendre rendez-vous avec monsieur Marc Tétrault, contremaître municipal, soit par courriel au contremaitre@valcourt.ca ou par téléphone au 450-532-1352, du lundi au vendredi, de 7h à 16h.

Les intéressés devront soumettre un prix, dans une enveloppe scellée, portant la mention SOUMISSION ACHAT DE VÉHICULE, en prenant soin de préciser de quel véhicule il s'agit, et acheminer le tout à madame Manon Beauchemin au plus tard le 27 novembre 2019 à 11h00, au bureau de l'Hôtel de Ville, situé au 1155 rue St-Joseph, Valcourt, JOE 2L0.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donnée à Valcourt, ce 29 octobre 2019.

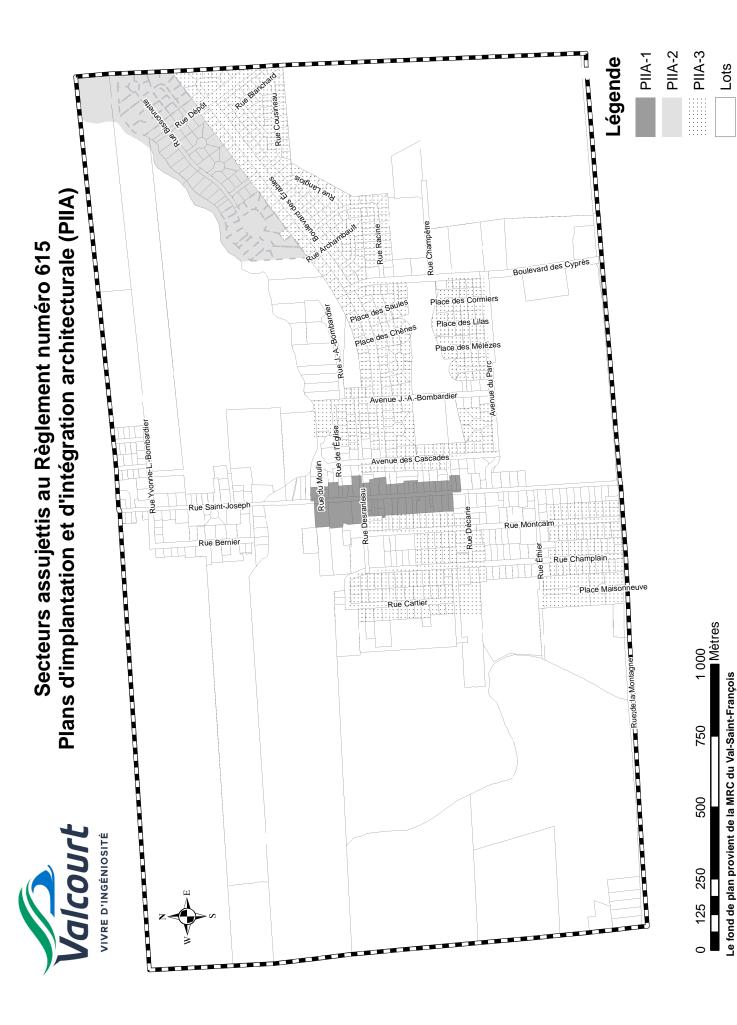




Manon Beauchemin, Greffière







AVIS PUBLIC

Aux personnes et organismes de l'ensemble du territoire désirant s'exprimer sur le projet de règlement 615 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une séance tenue le 4 novembre 2019, le Conseil municipal de la Ville de Valcourt a adopté, par résolution, un projet de règlement 615 intitulé « Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale »

Ce règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le règlement s'applique à des secteurs spécifiques. Le règlement a pour objectifs :

- 1. De regrouper les dispositions des règlements 524 et 599 à l'intérieur d'un seul règlement;
- 2. De retirer certaines catégories de permis ou certificats d'autorisation assujetties au secteur du PIIA Boisé du Ruisseau;
- 3. De créer un nouveau secteur PIIA pour les quartiers où le cadre est relativement homogène, afin d'assujettir les demandes de permis pour la construction ou la reconstruction de bâtiments principaux à l'obligation de préparer un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

Ainsi, le projet de règlement 615 prévoit trois secteurs de PIIA :

- PIIA-1 Secteur de la rue Saint-Joseph (Partie) : Le territoire concerné est identique au secteur assujetti à l'actuel règlement numéro 599;
- PIIA-2 Secteur du Boisé du Ruisseau : Le territoire concerné est identique au secteur assujetti à l'actuel règlement numéro
- PIIA-3 Secteur où le cadre bâti est relativement homogène : Le territoire concerné est identifié sur le plan du présent avis public;

AVIS est par la présente donné pour la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 3 décembre 2019, à 18h00, à l'Hôtel de Ville.

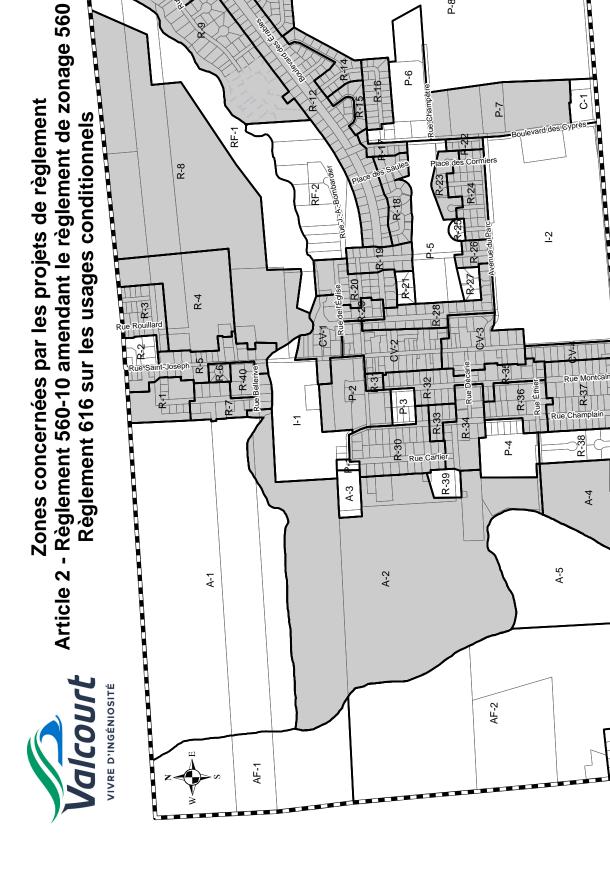
Cette assemblée de consultation permettra au Conseil municipal d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

La copie du projet de règlement, comprenant l'illustration des secteurs concernés, est disponible, pour consultation, à l'Hôtel de Ville.

Donné à Valcourt, ce 05 novembre 2019.

Manon Braudremin

Manon Beauchemin, greffière



P-8

Zones assujetties Zones Légende Lots 1 000 Mètres Le fond de plan provient de la MRC du Val-Saint-François 750 200 0 125 250

AVIS PUBLIC

Aux personnes et organismes de l'ensemble du territoire désirant s'exprimer sur les projets de règlements

560-10 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560 | 561-2 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 561 | 616 SUR LES USAGES CONDITIONNELS

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une séance ordinaire tenue le 4 novembre 2019, le Conseil municipal de la Ville de Valcourt a adopté, par résolution, les premiers projets de règlements suivants et intitulés:

- « Règlement 560-10 amendant le règlement de zonage 560 » Ce règlement aura pour objet de modifier les grilles d'usages et de normes d'implantation des zones afin de représenter les usages-zones assujettis au règlement sur les usages conditionnels 616 et l'ajout de normes sur l'implantation et la sécurité des spas résidentiels.
- « Règlement 561-2 amendant le règlement de lotissement 561 » Ce règlement aura pour objet de modifier le « Règlement de lotissement 561 » afin d'apporter des modifications au Tableau 3, afin de réduire les normes de largeur, profondeur et superficie minimales des terrains destinés à l'implantation de tout usage situé à l'intérieur des zones CV-1, CV-2 et CV-3.
- « Règlement 616 Règlement sur les usages conditionnels » Ce règlement vise à assujettir que les usages qui sont susceptibles de représenter des nuisances pour le voisinage, comme outil supplémentaire à la rèalementation normative en vigueur (zonage, construction).

Description du territoire concerné

Les projets de règlement 560-10, 561-2 et 616 concernent l'ensemble du territoire, à l'exception de l'article 2 du règlement 560-10 ainsi que du règlement 616 qui s'applique à certaines zones illustrées au plan de zonage :

A-2, A-4, CV-1, CV-2, CV-3, CV-4, P-2, P-7, R-1, R-3, R-4, R-5, R-6, R-7, R-8, R-9, R-10, R-11, R-12, R-13, R-14, R-15, R-16, R-17, R-18, R-19, R-20, R-22, R-23, R-24, R-26, R-28, R-29, R-30, R-31, R-32, R-33, R-34, R-35, R-36, R-37 et R-40

AVIS est par la présente donné la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 3 décembre 2019, à 18 h 00, à l'Hôtel de Ville.

Cette assemblée de consultation permettra au Conseil d'expliquer les projets de règlements et les conséquences de leur adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Les premiers projets de règlements sont disponibles pour consultation au bureau de la greffière à l'Hôtel de Ville. Les projets comprennent des dispositions pouvant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Donné à Valcourt, ce 5 novembre 2019.

Maron Braudremin

Manon Beauchemin, Greffière



AVIS PUBLIC

Avis public est donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité

- 1. Lors d'une séance du conseil tenue le 07 novembre 2019, le conseil municipal de la Ville de Valcourt a adopté le règlement numéro611-1 intitulé: RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE MPRUNT COMPLÉMENTAIRE DE 250000 \$ CONCERNANT DESTRAVAUXET DES MONTANTS SUPPLÉMENTAIRES AU PROJET DE RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE :
- 2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 611-1 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
 - Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.
- 3. Le registre sera accessible de 9 h à 19 h le mardi 26 novembre 2019, au bureau de l'Hôtel de Ville de Valcourt, situé au 1155 rue St-Joseph, Valcourt, JOE 2L0.
- 4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 611-1 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 181 (cent quatrevingt-un). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 611-1 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- 5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19h le 26 novembre 2019 à l'Hôtel de Ville de Valcourt, situé au 1155 rue St-Joseph, Valcourt, JOE 2LO.
- 6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi, de 8h30 à 13h.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

- 7. Toute personne qui, le 07 novembre 2019, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - Être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
 - Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- 8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - Dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- 9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
 - Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

10. Personne morale

• Avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 07 novembre 2019 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Valcourt ce 08 novembre 2019

L'Informateur Novembre 2019, p. 8

Manon Braudrymin Manon Beauchemin, Greffière

Marc Tétrault, Contremaître municipal 450-532-1352

TRAVAUX PUBLICS

Interdiction de stationner

Il est interdit de stationner un véhicule dans les rues de la ville, la nuit, durant l'hiver soit, du 15 novembre au 31 mars, de 24 h à 7 h. Règlement général de la Ville de Valcourt #608 (article 84). Important pour les locataires d'immeubles à logements, bien vouloir utiliser les espaces de stationnement fournis par votre propriétaire.

Déversement de neige

Attention au déversement de neige dans la rue ou sur un autre terrain que le vôtre.

Tel que stipulé au Règlement général de la Ville de Valcourt #608 (article 14) et au Code de sécurité routière du Québec (section 1, c vi. Art.498).

« Nul ne peut déposer ou permettre que soit déposée de la neige ou de la glace sur un chemin public. »

Nous demandons votre collaboration, lors du déblaiement de votre entrée de cour, afin de ne pas transporter la neige de l'autre côté de la rue ou sur un autre terrain que le vôtre. Celle-ci doit demeurer sur votre propriété. Il est important d'aviser la personne qui procède au déneigement.

Merci de respecter la sécurité de chacun!

Véhicule en marche

Il est interdit de laisser un véhicule en marche plus de dix (10) minutes, dans une rue, une entrée privée ou un stationnement public de la ville. Règlement général de la Ville de Valcourt #608 (article 19).

Lumière de rue défectueuse

Vous constatez une lumière de rue défectueuse ou brûlée? Contactez Marc Tétrault au 450.532.1352 ou contremaitre@valcourt.ca en lui mentionnant, si possible, le numéro de poteau et/ou l'emplacement de celui-ci en vous référant au numéro de porte le plus près.

Bacs de récupération, de compost et matières résiduelles

Pour être vidés, vos bacs doivent toujours être placés en "bordure de rue" afin d'être accessible par les pinces du camion. Lors de tempête, veillez à sortir vos bacs, le plus possible, le matin même de la collecte afin de faciliter les opérations de déneigement.

Le chauffeur du camion tentera de replacer vos bacs le plus loin possible dans votre entrée de cour, afin de libérer de l'espace pour les travaux de déneigement. Même si votre bac est replacé dans votre cour après avoir été vidé, n'oubliez pas qu'il est essentiel de le placer en bordure de rue lors de la prochaine collecte.

Conteneurs de matières résiduelles et de récupération

Les conteneurs installés dans les cours des immeubles à logements, commerciaux et/ou publics sont la propriété de ces immeubles. Nous vous demandons de ne pas aller déposer vos surplus dans ces conteneurs.

Émondage des végétaux nuisant à la signalisation

L'équipe des travaux publics de la Ville de Valcourt procède tout au long de l'année, à l'émondage de certains végétaux qui nuisent à la visibilité de la signalisation et/ou des opérations de déneigement. L'émondage est réalisé un peu partout à travers le territoire de la Ville de Valcourt. Il est donc important d'être attentif à l'approche de la zone des travaux pour assurer la sécurité de tout un chacun.

Panier de basket

Nous profitons de l'occasion pour vous demander d'enlever les paniers de basket le long des rues pour la période hivernale.



Fraude par échange de carte SIM



Le présent bulletin a pour but d'informer les consommateurs sur les précautions à prendre en ce qui concerne la fraude par échange de carte SIM.

Les fraudeurs se servent de la fraude par échange de carte SIM et transfert de numéro de téléphone pour accéder à vos comptes financiers, de courriel et des médias sociaux. Par la suite. ils accèdent directement à vos renseignements personnels, votre calendrier, vos contacts, votre argent et même plus. Les fraudeurs peuvent vider vos comptes bancaires, présenter une demande de crédit en votre nom ou se faire passer pour vous afin de flouer tous vos contacts. Vous perdez ainsi l'accès à votre service mobile, n'arrivez plus habituellement à ouvrir de sessions pour vos comptes et êtes pris au dépourvu.

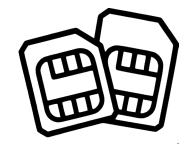
Voici comment cette fraude fonctionne :

Votre carte SIM établit un lien entre votre appareil et votre numéro de téléphone et votre service sans fil. Vous vous servez ensuite de votre appareil mobile pour vous connecter à de nombreux comptes à l'aide de diverses applications. La plupart des identifiants de connexion sont liés à votre courriel, à votre numéro de téléphone ou aux deux (si vous configurez l'authentification à deux

facteurs). Un fraudeur passer pour vous pour accéder à votre compte de service sans fil et prétendra que votre téléphone a été perdu ou volé. Votre numéro de téléphone sera alors associé à une nouvelle carte SIM et à un nouvel appareil contrôlé par le fraudeur, qui lui téléchargera les applications les plus utilisées et intéressantes. Il cliquera sur le lien ou le bouton « Mot de passe oublié » de toutes les applications. Si un compte est associé à votre numéro de téléphone ou à votre courriel, le fraudeur recevra un code vérification qu'il utilisera ensuite pour confirmer que celui-ci lui appartient. Il créera son propre mot de passe et en prendra le contrôle.

Comment vous protéger

- Gardez vos renseignements personnels confidentiels. Ça peut être aussi simple que de ne pas publier votre date de naissance dans les médias sociaux.
- Utilisez un gestionnaire de mots de passe hors ligne.
- Ne répondez pas aux courriels ou aux textos d'hameçonnage dans lesquels on vous demande de confirmer votre mot de passe ou de mettre à jour les renseignements de votre compte.
- Si vous perdez votre service sans fil, communiquez immédiatement avec votre fournisseur de service.



Si vous croyez être victime de fraude ou si vous connaissez une personne qui a été victime de fraude, communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501 ou rendez-vous au

www.centreantifraude.ca.



Le maître d'œuvre régional, en le collaboration avec comité organisateur de l'Opération Nez rouge Val-St-François, a pris la décision de retirer le service de raccompagnement dans le secteur du Val-St-François pour la campagne 2019. Nous invitons la communauté à planifier son retour à la maison de façon sécuritaire : chauffeur désiané, dormir sur place. autres services de taxi et raccompagnement sont des alternatives à anticiper durant le temps des fêtes.

Le maître d'œuvre régional sera tout de même ouvert à analyser la possibilité d'une réimplantation du service dans le Val-St-François dans le futur, selon l'intérêt perçu des municipalités, des organisations et des communautés locales.

Pour obtenir de l'information supplémentaire, communiquez avec nous directement au:

val-st-francois@operationnezrouge.com



Vie communautaire



Maison CoopTel

Rencontres amicales au Centre d'Action Bénévole

19 novembre: Démystifier la maladie

de Parkinson

10 décembre: Fête de Noël

Pour informations: 450-532-2255

L'agenda de Valcourt

9	
8 novembre	L'heure du conte à la bibliothèque
8 au 10 novembre	Muséomix au Musée de L'Ingéniosité
9 novembre	Méchoui de la Fondation de l'Odyssée au Centre Communautaire de Valcourt
13 novembre	Conférence «Tendre vers le zéro déchet» au Centre Culturel Yvonne LBombardier
15 novembre	Souper de la Maison des Jeunes au Centre Communautaire de Valcourt
15 novembre	Boum des Jeunes au Ciboulot
19 novembre	Rencontre amicale Centre d'Action Bénévole
20 novembre	Conférence «Avez-vous fait votre testament?» au Centre Culturel Yvonne LBombardier
21 novembre	Ciné-Club au Centre Culturel Yvonne L Bombardier
27 novembre	Clôture des soumissions de vente de véhicules
29 novembre	Jeunes Curieux au Centre Culturel Yvonne L Bombardier
29 novembre	Cabaret de l'humour au Bistro du Golf
30 novembre	Marché de Noël au Centre Communautaire de Valcourt
30 novembre	Atelier artistique «Flocons de neige et couleurs

d'hiver» au Centre Culturel

Activité bénéfice : **COURONNES D'ENTRAIDE**

- Pour décoration extérieure
- Sapin naturel
- Diamètre 18 po
- Coût: 25\$
- Commandez par 2 450 532-2255



Vicky Bombardier



cell:819-574-1727

Sur rendez-vous 973 St-Joseph, Valcourt



Vie culturelle

Centre culturel Yvonne L. Bombardier

Conférence Tendre vers le zéro déchet

Par Mélissa de la Fontaine

Mercredi 13 novembre, 19 h

Vous aimeriez tendre vers un mode vie zéro déchet? Découvrez les hauts et les bas de cette belle aventure vécue par Mélissa de La Fontaine : ses succès et ses échecs, ses bons et ses mauvais coups. Sans prétendre détenir la recette ultime du zéro déchet, elle partagera ses trucs et astuces ainsi que ses réflexions sur notre façon de (sur)consommer.

Réservation requise Membres 5\$ | Grand public 10\$

Conférence Avez-vous fait votre testament?

Par Pierre Tétrault, notaire

Mercredi 20 novembre, 19 h

Êtes-vous préparé au pire? En compagnie du notaire valcourtois Pierre Tétrault, abordez plusieurs sujets tels que le testament, le mandat d'inaptitude ou encore la succession. À la suite de la conférence, un moment sera alloué afin que vous puissiez poser vos questions.

Cette soirée est présentée dans le cadre du Mois de la littératie financière.

Réservation requise | Gratuit

Atelier artistique Flocons de neige et couleurs d'hiver

Avec Regine Neumann

Samedi 30 novembre, 13 h 30

Confectionnez votre propre emballage cadeau, du papier à lettre, ou des cartes de Noël sur papier mûrier grâce à la technique batik.

Réservation requise Membres 5\$ | Grand public 10\$

Atelier artistique Reliure japonaise

Avec Regine Neumann

Samedi 7 décembre, 13 h

Apprenez à confectionner votre propre livre de notes avec une reliure à cinq trous.

Réservation requise Membres 5\$ | Grand public 10\$





Heure du conte en pyjama

Pour les enfants de 3 à 7 ans

Vendredi 8 novembre, 18h30

Le livre *Le garçon et l'ours* de Tracey Corderoy et Sarah Baron

Vendredi 6 décembre, 18h30

Le livre *Le père Noël a peur des chiens* d'Andrée Poulin.

Réservation requise Activités gratuites

Jeunes curieux Deviens un maître du zéro déchet

Pour les jeunes de 8 à 12 ans

Vendredi 29 novembre, 18h30

Viens échanger avec nous tes conseils et tes trucs écolos afin d'apprendre des moyens de réduire ta production de déchets. À l'approche de Noël, découvre comment offrir de beaux cadeaux tout en réutilisant, réduisant et recyclant, car c'est par ces petits gestes que nous protégerons notre planète!

Réservation requise Activités gratuites



Vie culturelle



Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier

Nouvelle visite sur Joseph-Armand Bombardier

Le Musée vous propose une nouvelle visite animée intitulée *J.-A., un super bon gars.*

Dans cette activité d'une durée de 45 minutes, découvrez différentes facettes de J.-A. Bombardier, de l'écologiste à l'entrepreneur en passant par le père de famille.

Attendez-vous à plusieurs surprises. À la fin, vous aurez vous aussi le sang jaune! Les visites s'effectuent en groupe d'un maximum de dix personnes et sont au coût de 5\$, à l'achat d'un droit d'entrée pour le Musée

Nouvelle visite de la réserve

Devant l'incroyable succès de la visite de réserve, le Musée vous en offre encore plus! Maintenant d'une durée de 45 minutes, cette visite des coulisses du Musée vous permet de comprendre comment l'innovation est la clé du succès à la Bombardier. Des véhicules ont été sélectionnés à travers toute la collection afin de vous faire vivre des exploits réalisés Joseph-Armand par Bombardier et son équipe pour réussir à flotter sur la neige jusqu'à inventer un nouveau loisir d'hiver! Cette activité est offerte au coût de 5 \$ supplémentaire par visiteur.

Museomix Ouébec vient à Valcourt

Du 8 au 10 novembre 2019, l'édition canadienne de Museomix se déroulera au Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier!

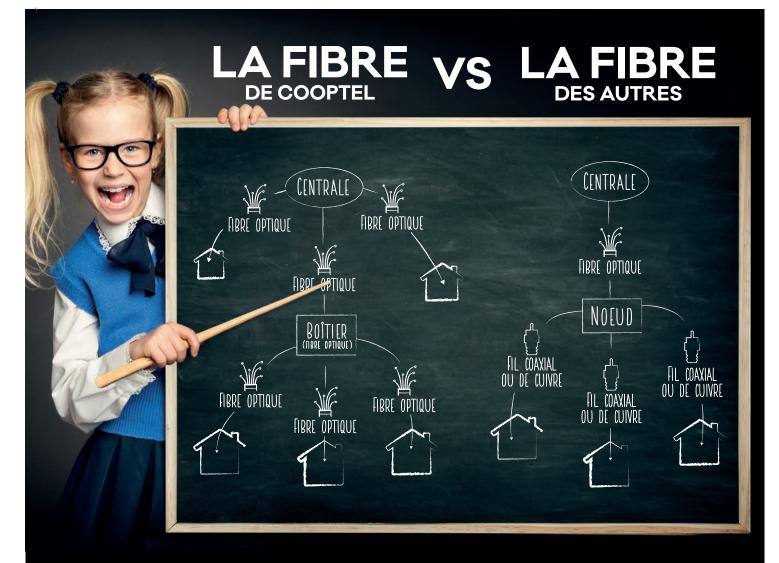
Mais qu'est-ce que Museomix?

Museomix est un marathon créatif et culturel pour réinventer les musées, mixer les gens et les idées, pour co-créer et collaborer. Cet événement international est une rencontre de médiateurs, bricoleurs, designers, développeurs, graphistes, communicants, artistes, écrivains, scientifiques et plus encore, qui se retrouvent au cœur d'un musée pour expérimenter et vibrer ensemble. Il s'inscrit dans un contexte d'innovation ouverte et crée des conditions de création pour la muséographie, la scénographie, la relation avec les publics, le rapport aux œuvres, la transformation numérique des musées.

Museomix, c'est trois jours pour inventer, concevoir, fabriquer et tester un dispositif de médiation muséale innovant et empreint de numérique. En trois jours seulement, chaque équipe pluridisciplinaire formée sur place devra concevoir, fabriquer et tester devant public un dispositif qui vise à rendre plus accessible un enjeu, une œuvre ou un lieu au cœur du musée. En 2019, l'événement aura lieu dans 6 pays, 9 lieux et 9 musées.

Venez assister à la présentation des projets réalisés par les différentes équipes le dimanche à 13 h. Pour l'occasion, la visite du Musée sera gratuite dès 12 h 30.





FIBRE OPTIQUE

- NE PERD JAMAIS DE
- CHAQUE MAISON POSSÈDE **SA PROPRE FIBRE OPTIQUE**
- **TRÈS STABLE** (À L'ABRI DES INTEMPÉRIES)
- VOUS POUVEZ AVOIR JUSQU'À 1 GIG DE VITESSE INTERNET

FIL COAXIAL

- **PERD DE LA VITESSE** À CHAQUE PIED QUI SÉPARE VOTRÈ MAISON DU NOEUD
- PLUS LA MAISON EST LOIN DU NOEUD, PLUS IL Y A DE RISQUE DE **PERTE DE SIGNAUX TÉLÉ HD**
- PLUS IL Y A DE CLIENTS DANS UN MÊME NOEUD, PLUS **LA CAPACITÉ DU NOEUD DIMINUE**
- LE SIGNAL A CONSTAMMENT BESOIN D'ÊTRE AMPLIFIÉ

FIL DE CUIVRE

- PERD DE LA VITESSE APRÈS 1 KM
- AVEC LE TEMPS, LE CUIVRE CORRODE À L'HUMIDITÉ CE QUI NUI À LA QUALITÉ DU SIGNAL
- **TRÈS INSTABLE** SELON LA TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE
- VITESSE INTERNET LIMITÉE

Cooptel c'est VRAIMENT la fibre optique à la maison!



Explorer l'inattendu

1 888 532-COOP(2667) **cooptel.ca**

Vie scolaire

LANCEMENT Fondation de l'école secondaire de L'Odyssée

MÉCHOUI

Samedi le 9 novembre 18h00

Salle communautaire de Valcourt

20.00 \$ adulte 10.00 \$ (5 à 12 ans)

Billet en vente à L'Odyssée 873-200-8613

Le sport interscolaire de l'Odyssée

La période d'inscription qui s'est tenue en septembre pour former les équipes interscolaires fut encore un fois très populaire. Trois équipes féminines représenteront l'Odyssée en volley ball, dont une équipe juvénile, pour la première fois de l'histoire de notre établissement. L'arrivée du cinquième secondaire a aidé sur ce point.

Nous aurons également une toute nouvelle équipe compétitive de cheerleading, une équipe de basket benjamin masculin et près de 30 joueurs et joueuses de badminton des secondaires 1 à 5.

Les profils d'intérêts sont de retour cette année encore, à raison de 8 demi-journées d'activités, comme par exemple, cardio yoga, entraînement au CME, deck hockey (à la toute nouvelle surface intérieure de la LHBV), hockey sur glace et multi-sports.

Il y a aussi diverses activités autres que sportives, dont la mécanique, la cuisine, le théâtre, un club de lecture, partir son entreprise, outils de vie, etc.

Enfin, un groupe de 40 coureurs représentera l'Odyssée pour une quatrième année à la course du Grand défi Pierre Lavoie.

Les entraînements débuteront en novembre.

Bonne année scolaire!

Stéphane Bernier,

Éducateur physique et responsable des sports, École secondaire l'Odyssée.









Aréna

Le conseil municipal offre les activités du patinage libre et hockey libre **GRATUITEMENT**.

Horaire Patinage libre

Mardi : 13 h 30 à 15 h 30 Jeudi : 13 h 30 à 15 h 30

Vendredi : 9 h 30 à 11 h 30

Samedi : 17 h à 19 h



Horaire Hockey libre*

Lundi : 13 h 30 à 15 h 30 Mercredi : 13 h 30 à 15 h 30

Samedi: 15 h à 17 h

*Pour les séances de hockey libre, les équipements protecteurs suivants sont obligatoires : casque protecteur, visière et cache-cou.

Horaires spéciaux lors de congés scolaires, suivez-nous sur Facebook pour les détails

Il est à noter que des changements peuvent être apportés à l'horaire SANS PRÉAVIS. Consultez notre page Facebook ou téléphonez au 450-532-3743 pour vérifier qu'il n'y a aucun changement avant de vous déplacer. La Ville se dégage de toute responsabilité en lien avec la pratique de ces sports.



L'Informateur

Location de salle

Vous cherchez un endroit pour vos partys de Noël, rencontres sociales ou pour toutes autres occasions de rassemblement? Nous vous suggérons :

Le Ciboulot – La Libellule – Le Centre communautaire Visitez notre site Web pour connaître les capacités ainsi que les coûts des salles :

www.valcourt.ca/citoyens/locations-de-salles.html

Location de gymnase

Le Service des loisirs gère pour vous l'équipement scolaire en dehors des heures de classe. Vous pouvez pratiquer librement le volley-ball, le badminton, le pickleball, le hockey cosom, etc. Le port d'espadrilles à semelles blanches (non-marquantes) est obligatoire.

Coût: 35\$ / h + taxes

Pour informations ou réservation, contactez Johanne au 450-532-3743.

Tournoi de hockey - BRP

Le tournoi de hockey BRP aura lieu du 27 au 30 novembre 2019.

L'entrée est gratuite pour tous, venez encourager les hockeyeurs!



Les activités organisées par les différents organismes et partenaires se dérouleront de la mi-janvier vers la mi-février 2020. Encore une fois, nous invitons les citoyens et les commerçants à participer avec nous à cette fête, en décorant leurs maisons et commerces avec des lumières, des sculptures de neige ou tout autres objets festifs!

Soyons fiers et soyons en fête!





Club Quad

Au nom du Club Quad, j'aimerais remercier tous les membres du conseil d'administration qui font des pieds et des mains pour avoir les plus beaux sentiers et qui gèrent les perte de passage du mieux possible. Tout n'est pas toujours facile. Merci également aux bénévoles qui donnent de leur précieux temps à l'amélioration des sentiers. La santé du Club en dépend. Si vous êtes intéressés à donner de votre temps n'hésitez pas à communiquer avec nous. D'ailleurs deux postes sont restés vacants, soit secrétaire et directeur secteur ouest (Valcourt).

N'oubliez pas de faire inspecter vos VTT avant le début de la saison!

Janie Roarke





Ça bouge au grand prix

Nouvelle marque – nouvelle discipline

Le Grand Prix Ski-Doo de Valcourt a toujours eu à cœur de se surpasser, tant au niveau de la programmation des courses ou des spectacles que de l'image qu'il projette à travers l'histoire. Étant le plus gros événement de courses hivernales au monde, l'équipe est fière de dévoiler le tout nouveau logo de l'événement.

Les 350 athlètes ne viennent pas aux courses, ils viennent au Grand Prix Ski-Doo de Valcourt! La renommée du GPSV n'est plus à faire. Cependant, au cours de ses 38 éditions, le GPSV a changé seulement 5 fois de logo. Donc, une cure de rajeunissement s'imposait!!!

Accompagnant nouvelle image, la vient changement dans le slogan... C'est pourquoi l'équipe a décidé d'utiliser les mentions : NOUS SOMMES L'HIVER, WE ARE WINTER, un clin d'œil au dépassement de soi dans un climat nordique, ce qui représente profondément nos racines québécoises.

Restez à l'affût, la collection 2019-2020 s'en vient!













Ouverture de la billetterie en ligne

L'hiver approche à grands pas, et qui dit hiver, dit Grand Prix Ski-Doo de Valcourt. La billetterie en ligne a débuté le vendredi 1er novembre 2019l

Assiste aux courses dans la loge chauffée H en profitant du forfait 3 jours à 125 \$ valide jusqu'au 20 décembre 2019 inclusivement. Les places en loges sont limitées et s'envolent rapidement! Hâte-toi! Tu peux également réserver par téléphone: 1-866-532-7543!

GPSV au Grand Salon de motoneige et Quad à Québec

Viens nous rendre visite au Grand Salon Motoneige et Quad le 1, 2 et 3 novembre prochain au Centre de foires de Québec. Nous serons présents au kiosque #317 accompagnés du Championnat de Snocross SCMX qui lanceront pour l'occasion leur calendrier 2020. Viens discuter avec plusieurs athlètes et voit de près leurs engins de course! On t'attend!

Nouvelle catégorie pour la motoneige sur ovale de glace:

LA FORMULA III

Catégorie reine du championnat du monde en ovale sur glace de Eagle River, USA, le Pro Champ trônera pour la dernière saison au sommet des classes élites dans cette discipline. Dès 2021, la catégorie Formula III prendra la relève en tant que classe élite au championnat du monde de Eagle River, USA. Basée sur les mêmes modèles de motoneiges que la discipline du snocross, soit des motoneiges de série de 600 cc, cette nouvelle catégorie vise entre autres à réduire les coûts d'acquisition et d'entretien pour les équipes. Une motoneige plus accessible pour les équipes qui désirent débuter dans cette catégorie.

Certaines équipes déjà au travail

Même si plusieurs mois séparent l'entrée en vigueur de cette nouvelle catégorie, plusieurs équipes de courses sont déjà en préparation pour leurs premiers

tours de pistes. C'est lors de la première manche du championnat américain USSA ProStar que nous les verrons à l'œuvre et aurons un aperçu de ce qui sera présentée lors du 38e Grand Prix Ski-Doo de Valcourt les 7-8-9 février prochain au Circuit Yvon-Duhamel.

Ce qu'en disent les fans et athlètes

Comme pour tous changements majeurs dans la réglementation, la réaction des fans et de certains coureurs demeure forte et mitigée. Si certains ont applaudi les efforts déployés pour rendre le sport plus accessible, d'autres ont décrit le changement comme un nivellement vers le bas pour l'ovale sur glace.

Quoi qu'il en soit, le Grand Prix Ski-Doo de Valcourt promet un show à couper le souffle aux fans d'adrénaline! Avec ses 7 disciplines qui seront présentées encore une fois de jour comme de soir, les amateurs seront servis! Adrénaline garantie!

Suivez-nous sur notre page Facebook @GPSValcourt et partagez des moments avec des vrais passionnés comme vous!

DR JONATHAN GIRARD

CHIROPRATICIEN



Douleurs lombaires, cervicales et autres articulations

- entorses
- tendinites
- migraines
- blessures sportives

Votre chiro de famille, près de chez vous!





DÉMÉNAGÉ À RACINE

Pour rendez-vous ou questions: (819) 993-7283

